

**APPEL À CANDIDATURE
POUR OCCUPER LES FONCTIONS DE
LIEUTENANT DE LOUVETERIE DES YVELINES
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2029**

Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, commissionnées et assermentées, collaboratrices bénévoles de l'administration, et placées sous l'autorité du préfet pour exercer une mission de service public de régulation des animaux sauvages dans un but de protection des activités humaines. Ils sont les conseillers techniques de l'administration sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage.

La direction départementale des territoires des Yvelines procède au renouvellement général des neuf lieutenants de louveterie du département, pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Le dossier de candidature est disponible sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines :

www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Chasse/Louveterie

Les candidatures complètes devront être adressées avant le 30 septembre 2024 à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service environnement
Unité forêt, chasse et milieux naturels
35 rue de Noailles - BP 1115 - 78011 Versailles cedex

Pour plus de renseignements :

**DDT des Yvelines / Service environnement / Unité forêt, chasse et milieux naturels
Courriel : ddt-se-fcmn@yvelines.gouv.fr**